

Centres régionaux de collecte des déchets spéciaux des ménages Horaires 2018 et lieux de ramassage

Depuis 2004, les habitants des trois districts peuvent remettre gratuitement leurs déchets spéciaux ménagers (peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.) dans les centres suivants :

Tableau des jours et heures d'ouverture par district :

District	Site de collecte	Jour en 2018
Ajoie	Station d'épuration du SEPE Zone industrielle Bonne-Fontaine 8 032-466 33 66 2900 Porrentruy => 3 ^e lundi du mois : 14h00-17h00 <i>(en cas de jour férié : report au 4^{ème} lundi du mois)</i>	15 Janvier 19 Février 19 Mars 16 Avril 28 Mai 18 Juin 16 Juillet 20 Août 17 Septembre 15 Octobre 19 Novembre 17 Décembre
Delémont	K+S Entsorgung (Schweiz) AG Zone industrielle Rue St-Henri 2 032-423 16 62 2800 Delémont => 3 ^e mardi du mois : 16h00-18h00 <i>(en cas de jour férié : report au 4^{ème} mardi du mois)</i>	16 Janvier 20 Février 20 Mars 17 Avril 15 Mai 19 Juin 17 Juillet 21 Août 18 Septembre 16 Octobre 20 Novembre 18 Décembre
Franches-Montagnes	Landi ArcJura SA Zone industrielle Chemin des Labours 12 032-936 51 15 2350 Saignelégier => 1 ^{er} lundi du mois : 16h00-18h00 <i>(en cas de jour férié : report au 2^{ème} lundi du mois)</i>	08 Janvier 05 Février 05 Mars 09 Avril 07 Mai 04 Juin 02 Juillet 06 Août 03 Septembre 01 Octobre 05 Novembre 03 Décembre

La collecte gratuite des déchets spéciaux des ménages par les trois centres de collectes **concerne exclusivement les déchets des particuliers.**

Les déchets spéciaux provenant de l'industrie, de l'artisanat ou d'exploitations agricoles doivent être éliminés directement chez un preneur autorisé, conformément à l'ordonnance fédérale sur les mouvements de déchets (OMoD, RS 814.610) du 22 juin 2005.